

Le Guide des pratiques éco-responsables dans les associations

**Réalisé par le Conseil général des
Bouches du Rhône**

Et piloté par Profession Sport 13

Mai 2012

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
LE GUIDE DES PRATIQUES ECO-RESPONSABLES DANS LES ASSOCIATIONS.....	4
Les associations, actrices du Développement Durable.....	4
Présentation de la Démarche 13éco	5
Pourquoi ce guide ?	6
LES FICHES THEMATIQUES	8
Fiche n°1 – L’engagement et l’élaboration d’un projet 13éco-responsable.....	9
Fiche n°2 – L’éco-communication	14
Fiche n°3 – Les déplacements	19
Fiche n°4 – La consommation de l’eau et des énergies.....	25
Fiche n°5 – Les achats durables	29
Fiche n°6 – L’alimentation.....	32
Fiche n°7 – Les déchets	36
INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES.....	40
Pour aller plus loin.....	41
Glossaire.....	45
Partenaires associatif.....	55

REMERCIEMENTS

Ce guide a été coordonné par **Kévin Mélidor-Fuxis** de l'association **Profession Sport 13** en relation étroite avec le comité de pilotage de la démarche **13Eco-associations du Conseil général**. Il a trouvé dans **un groupe de travail** dédié les contributions et les réflexions indispensables pour nourrir ce guide.

Peuvent donc être remerciés pour leurs contributions :

- La Direction de la Vie Locale, de la Vie associative, de la Politique de la Ville et de l'Habitat,
- La Direction Jeunesse et Sport,
- La Direction de l'Environnement,
- La Maison Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- La Direction de la Culture.
- Comité Départemental Olympique et Sportif des Bouches du Rhône
- Les associations partenaires suivantes :
 - o ASPTT Marseille et La Ciotat
 - o AVIE
 - o Gribouille-moi la Terre
 - o Greenstockers
 - o Surfrider Foundation
 - o Culture Tri
 - o Club VTT Le Rove 13
 - o Occurrences
 - o Marseille 5 Basket Ball
 - o Comité départemental de cyclotourisme
 - o Eco Sport Attitude (ESA)

Vous trouverez les contacts des associations partenaires dans la fiche « Partenaires associatifs » en fin de guide.

Crédits Photo

Conseil général des Bouches du Rhône : Christian Rombi, Sandra Ecochard, Jean-Paul Herbecq

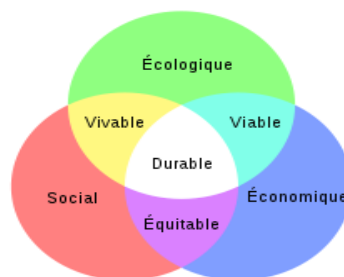
Banques d'images : Shutterstock et Phovoir

LE GUIDE DES PRATIQUES ECO-RESPONSABLES DANS LES ASSOCIATIONS

Les associations, actrices du développement durable

Le Développement Durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects économique, social et écologique des activités humaines. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance. Elle représente la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative.



Le tissu associatif très actif dans notre département joue un rôle très positif sur le territoire :

- Impact économique (aide à l'insertion professionnelle, mission d'intérêt général, création d'emplois et de services...),
- Impact social (création de solidarité territoriale, de lien social, d'intergénérationnel).

Cependant les associations ont aussi, de par leur fonctionnement interne ou de par les manifestations qu'elles organisent (sportives, culturelles, traditionnelles ou institutionnelles), un impact négatif sur l'environnement :

- Consommation de ressources naturelles,
- Production de déchets,
- Pollutions liées aux transports,
- Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES),
- Pollutions des sols, nuisances sonores ...

Elles peuvent donc agir en faveur du Développement Durable, en étant « éco-responsables ».

Etre éco-responsable, c'est prendre des décisions, adapter son comportement et agir auprès des partenaires pour limiter les impacts environnementaux de ses activités, mais aussi, mettre en avant tous les aspects économiques et sociaux du développement durable :

- En mobilisant les ressources culturelles et sociales du territoire,
- En facilitant l'accès de tous aux manifestations,
- En facilitant la rencontre des générations,
- En donnant une dimension solidaire et citoyenne aux projets menés.

Le saviez-vous ?

On peut considérer que l'organisation d'une manifestation représente en moyenne, pour chaque participant :

- **La production de 500 grammes de déchets**, dont plus de la moitié est facilement valorisable ;
- **La consommation de 100 grammes de papier** ;
- **La consommation de 200 Wh d'énergie** (soit une ampoule basse consommation allumée pendant dix heures).

Une manifestation-type qui accueillerait 5 000 personnes génèrerait donc 2,5 tonnes de déchets, consommerait 1 000 kWh d'énergie et nécessiterait 500 kg de papier.

Données chiffrées de l'ADEME

Par le biais de la démarche 13Eco, le Conseil Général des Bouches du Rhône a souhaité accompagner les associations dans leur volonté d'intégrer les enjeux du développement durable au cœur de leurs projets associatifs.

Présentation de la démarche 13 éco

La démarche 13 éco représente l'investissement du Conseil Général des Bouches du Rhône auprès du tissu associatif afin de l'accompagner dans la mise en place d'une démarche 13éco-associative.

La première étape consistait à rédiger une Charte départementale avec une centaine d'associations du département. Elle constitue aujourd'hui le socle de valeurs communes de cette démarche.

Par la suite un groupe de travail pluridisciplinaire s'est constitué regroupant la Direction de la Jeunesse et des Sports, la Direction de la Vie Locale, de la Vie Associative, de la Politique de la Ville et de l'Habitat, la Direction de la Culture et la Direction de l'Environnement.

Des partenaires extérieurs y ont été associés pour aider la collectivité à cerner au plus près les enjeux et les besoins du tissu associatif :

- Les partenaires historiques de 13 Eco : Ce sont des structures présentes au début de la démarche, lorsqu'elle ne concernait que les associations sportives, et qui ont continué à s'investir lorsque la démarche s'est étendue à l'ensemble du tissu associatif. Elles contribuent aux travaux et à la réflexion de 13Eco : le Comité Départemental Olympique et Sportif, l'association Profession Sport 13.
- Les partenaires privilégiés de 13 Eco : Ce sont des associations qui ont rejoint l'équipe opérationnelle 13 Eco suite aux réunions qui ont permis l'écriture de la Charte départementale : Surf Rider Foundation, Eco Sport Attitude, AVIE, Marseille 5 Basket Ball, Gribouille-Moi La Terre, Greenstocker, Occurrences, ASPTT La Ciotat, Club VTT Le Rove 13, Comité départemental du Cyclotourisme, ASPTT Marseille, Culture Tri.

Ce groupe de travail a pour mission d'animer le réseau associatif autour de la démarche 13 éco.

Pour ce faire, il a été créé une « boîte à outils » pour aider les associations à impulser ou à approfondir leur démarche éco-citoyenne : « la Plateforme 13Eco »

Cette plateforme comprend 4 outils :

- Une Formation de sensibilisation et d'information sur le Développement durable – volet Environnement,
- Un Espace d'échanges regroupant des pratiques éco-responsables déjà engagées par des associations du département,
- Un Centre ressources identifiant des relais spécialisés du département,
- Un Guide « des associations 13éco-responsables », co-construit avec les partenaires privilégiés et historiques de la démarche 13éco.

Pourquoi ce guide ?

Ce guide constitue un outil de sensibilisation aux enjeux du développement durable pour le monde associatif. Il est destiné aux responsables associatifs et aux organisateurs de manifestations ainsi qu'aux adhérents et participants pour une mise en œuvre concrète des principes de développement durable.

Il recense l'ensemble des actions permettant de favoriser l'éco-responsabilité des associations. Il inclut les aspects environnementaux (moins polluant), économiques (moins coûteux) et sociaux (plus solidaire) du développement durable. Le pilier « gouvernance » du développement durable est également pris en compte au travers différents aspects : communication entre acteurs publics et privés (Réseaux associatifs, Réseaux sportifs, Réseaux institutionnels, Réseaux culturels), promotion des échanges associatifs locaux (notamment avec des jeunes en difficulté) ou internationaux, promotion des cultures, mutualisation des compétences, etc...

La prise en compte du développement durable **dans l'organisation d'une manifestation ou dans le fonctionnement interne des associations**, doit s'appliquer :

- Tout au long de l'année, dans le cadre du fonctionnement général de l'association ou de ses projets, depuis ses choix d'achats, à ses orientations en matière de transports et donc de localisation de ses activités, jusqu'à la phase de bilan annuel.
- Dans le cadre d'un événement : la préparation et la communication en amont, l'installation et le déroulement de la manifestation, le nettoyage, le démontage, sans omettre l'évaluation et la valorisation des actions menées.

Comment utiliser le guide ?

Le guide propose des fiches thématiques.

L'ENGAGEMENT ET L'ELABORATION D'UN PROJET 13ECO-RESPONSABLE

L'ECO-COMMUNICATION


LES DEPLACEMENTS

LA CONSOMMATION DE L'EAU ET DES ENERGIES

Chaque thème est décliné en objectifs puis en actions à mettre en œuvre.

Code « difficulté des actions » :

 Actions les plus simples à mettre en œuvre

 Actions plus compliquées à mettre en œuvre et demandant davantage de temps et de réflexion en amont du projet

 Actions plus poussées nécessitant des investissements spécifiques

Chaque association peut s'approprier les actions qui lui semblent réalisables.

Voici quelques idées d'actions faciles à mettre en place :

- Avoir une contribution positive pour la communauté : respecter son environnement et son lieu de vie, limiter les emballages, trier correctement ses déchets et s'assurer de leur collecte.
- Limiter le tirage papier par l'utilisation du téléchargement sur Internet.
- Privilégier le prêt de matériels ou la location.
- Utiliser le recto-verso et/ou du papier recyclé.
- Optimiser l'organisation des réunions de travail en proposant des solutions de conférence téléphonique ou de visioconférence grâce à des outils informatiques ou téléphoniques.
- Eteindre les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille.

Il est indiqué, à la fin de chaque « fiche thématique », des ressources pouvant aider les associations à mener leurs actions. Des ressources sont aussi répertoriées dans le « Centre Ressources » de la Plateforme Internet 13Eco.

Bonne lecture....



LES FICHES THEMATIQUES







Un projet éco-responsable se construit pas à pas au sein d'une association. Mais il est avant tout primordial d'identifier la ou les personnes (salariés, bénévoles, volontaires, partenaires, etc...) motivées et disposées à s'investir.



L'ENGAGEMENT ET L'ELABORATION D'UN PROJET 13ECO-RESPONSABLE (1/4)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Laisser un héritage positif.	X	X	X	Identifier 3 top-priorités que votre association envisage d'accomplir dans le but de laisser derrière elle un héritage positif pour la communauté : connaissances, savoir-faire, expériences, infrastructures, images, etc...	Nombre d'actions positives pour la communauté.	Fonctionnement de la structure.	
	X	X	X	Déterminer les contributions apportées par l'association pour le développement de la communauté : développement du sport, essor touristique, intégration sociale, création d'emplois, amélioration des connaissances et compétences, œuvres de charité, bénévolat, engagement des jeunes, etc...			
Allouer suffisamment de ressources afin de garantir une concrétisation des actions.			X	Préparer un échéancier, un budget de moyens financiers, allouer des ressources humaines et mettre à disposition un espace et des moyens technologiques adéquats afin de garantir la concrétisation effective d'un projet éco-responsable.	Nombre d'acteurs en interne impliqués. Estimation budget prévisionnel pour le projet.	Fonctionnement de la structure.	
			X	Récompenser les bonnes pratiques des adhérents impliqués pour développer la démarche.		Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	




L'ENGAGEMENT ET L'ELABORATION D'UN PROJET 13ECO-RESPONSABLE (2/4)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
S'informer des exigences légales et "autres" règlements en vigueur.	X			Se conformer aux exigences officielles en vigueur en matière d'autorisations, de notices de sécurité, de règlements, de permis, d'engagements, de gestion, relatifs à la protection de l'environnement, à la santé, à la sécurité et vis-à-vis de la communauté (ex : Natura 2000)	Nombre de textes officiels en lien avec votre projet.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
	X	X		Prendre connaissance des "autres" règlements spécifiques tels que les exigences locales en matière de bonne gouvernance, de gestion du personnel et les règlements provenant des instances sportives (CDOS) et des autorités locales dont vous dépendez.	Nombre de règlements spécifiques en lien avec votre projet.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
Déclarer votre intention de vous engager en faveur du développement durable.	X	X	X	Approuver la charte 13éco, qui souligne votre engagement responsable et vos intentions d'organiser des manifestations durables et/ou un fonctionnement durable de votre association. Communiquer ce document en interne et en externe.	Nombre de personnes signataires.	Fonctionnement de la structure.	
Communiquer officiellement votre engagement responsable en tant qu'association 13 éco-responsable.	X	X	X	Partager, communiquer et véhiculer vos messages oralement et par écrit : a) en interne : Direction, comités, commissions, personnel, bénévoles, en distribuant un guide de bonnes pratiques et/ou en mettant à disposition des panneaux supports d'informations b) en externe : sponsors, partenaires, fournisseurs, spectateurs, participants, médias, autorités, par le biais de réunions, communications officielles, conventions, procédures, cahiers des charges, explications, responsabilisations, projets, etc.	Nombre de personnes signataires du support méthodologique (guide) ou de conventions spécifiques avec les partenaires.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	

L'ENGAGEMENT ET L'ELABORATION D'UN PROJET 13ECO-RESPONSABLE (3/4)

<u>Objectifs</u>	<u>Ecologique</u>	<u>Social</u>	<u>Economique</u>	<u>Actions</u>	<u>Indicateurs de suivi</u>	<u>Cadre</u>	<u>Difficulté</u>
Définir le champ d'application.	X	X	X	Déterminer la durée, le lieu, les événements et les objectifs-clé de votre projet éco-responsable.	Nombre d'objectifs applicables.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
Désigner un responsable en charge de l'application de votre projet 13éco-responsable.	X	X	X	Désigner un « responsable développement durable », reconnu et bénéficiant de l'autorité et du pouvoir décisionnel/consultatif nécessaire pour superviser la concrétisation de votre projet 13éco-responsable.	Nombre d'acteurs en interne impliqués.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
Former une équipe en charge de l'application de votre projet 13éco-responsable.	X	X	X	Gérer « l'équipe développement durable » avec une personne responsable, une secrétaire, une personne en charge des systèmes d'informations et de communication, un expert en durabilité, etc.	Nombre de fiches de mission/poste mises en place.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
Etablir des méthodes de travail adéquates et un cahier des charges clair et précis.	X	X	X	Déterminer les tâches de chacun des membres de « l'équipe développement durable » dans leur fiche de poste, les budgets dont ils disposent, les méthodes de contrôle de la performance, les manières de communiquer, la fréquence des réunions, etc.	Nombre d'acteurs en interne impliqués. Estimation budget prévisionnel pour le projet.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	

L'ENGAGEMENT ET L'ELABORATION D'UN PROJET 13ECO-RESPONSABLE (4/4)

<u>Objectifs</u>	<u>Ecologique</u>	<u>Social</u>	<u>Economique</u>	<u>Actions</u>	<u>Indicateurs de suivi</u>	<u>Cadre</u>	<u>Difficulté</u>
Identifier les parties prenantes concernées à long terme.	X	X	X	Impliquer toutes les parties prenantes concernées (sponsors, partenaires, collectivités locales, etc...) pour assurer leur engagement. Les inviter à contribuer à l'élaboration de votre projet éco-responsable.	Nombre de partenaires concernés. Nombre de conventions signées.	Fonctionnement de la structure.	
Identifier et évaluer les possibilités de mettre en place des actions.	X	X	X	Identifier tous les risques/opportunités associés à votre association	Ratio opportunité/risques.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
Evaluer les performances de votre projet éco-responsable afin d'améliorer votre engagement au fil du temps.	X	X	X	Suivre l'état d'avancement de vos initiatives et évaluer la progression grâce à des indicateurs de suivis (IS) adéquats.	Outil de comparaison d'évaluations intermédiaires par rapport à l'évaluation initiale.	Fonctionnement de la structure ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Utiliser ces informations pour fixer de nouveaux objectifs.			

Fiche n°1 – Les Ressources :

Partenaires publics :

- **Conseil Général des Bouches du Rhône,**
Formation, Centre Ressources de la Plateforme13éco,
<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/13-eco.html>
- **Services de la mairie ou de l'intercommunalité concernés par la démarche**
(Environnement, vie associative, etc...).
- **Préfecture et Préfecture maritime (Natura 2000), Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Direction Régionale de la Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS), et leurs déclinaisons départementales.**
Sources d'informations pour les autorisations et les règlements du territoire.
- **ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie**
www.ademe.fr/
- **Natura 2000 : définition voir glossaire : art L.414-1 à L.414-7 du code de l'environnement version consolidée au 22/04/2012**
<http://www.legifrance.gouv.fr>

Fiche n°1 : « Des associations qui s'engagent... »



L'ASPTT Marseille (association multisports) a désigné une personne sur les aspects Développement Durable de ses activités. Ce référent examine avec les équipes les problématiques liées à chaque activité (lors des séances de pratique ou des événements) et propose des solutions adaptées grâce à des partenariats spécifiques (par exemple : pour la collecte des déchets). Un comité de pilotage sur la base du volontariat a été créé pour coordonner les actions. Le bilan et les perspectives sont discutés en Assemblée Générale.

La communication représente un impact considérable sur l'environnement. En effet, de nombreuses ressources sont utilisées à but promotionnel, en amont d'un évènement. De plus, cette communication génère rapidement une quantité importante de déchets.












Pour y remédier, quelques mesures simples permettent de réduire significativement l'impact du fonctionnement de votre structure sur l'environnement :

- **Un premier volet** visant la production de la communication. Les tracts ainsi que les différents objets publicitaires permettant de communiquer sur les événements, ont une durée de vie limitée. Il s'agit de réfléchir à de nouvelles stratégies de communication plus responsables, notamment orientées vers des supports dématérialisés ; il s'agit aussi à des fins d'insertion professionnelle, d'associer à sa production des publics de type élèves d'école de communication, de graphisme, etc....
- **Un second volet** s'intéresse aux vecteurs de diffusion de cette communication. Il s'agit pour cela de s'interroger sur l'utilité réelle de chaque support mais aussi sur l'étendue de leur diffusion. L'objectif étant d'évoluer vers une stratégie de communication parfaitement ciblée. Il s'agit aussi d'en donner l'accès à des personnes handicapées, notamment déficients visuels concernant notamment les supports papiers. Il peut s'agir enfin de réfléchir à un mode de diffusion « solidaire » en associant des ESAT (Etablissement ou service d'aide par le travail) ou des entreprises d'insertion voisines au moment de l'expédition (mise sous pli, envoi,...)










Le saviez-vous ?

- **La production d'une feuille de papier A4** (80 grammes/m²) nécessite en moyenne 10 Wh d'énergie pour sa fabrication, soit 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 Watts. D'autre part, même si les déchets de papier se recyclent facilement, leur transport et le procédé mis en œuvre sont énergivores et donc polluants. En particulier, l'industrie papetière est une grande consommatrice d'eau : 10 litres d'eau sont nécessaires pour la production d'une feuille de papier A4.
- **Une page écrite avec une mise en page standard et un interligne simple** représente 1/10ème de la surface de la feuille couverte d'encre. Un seul aplat de couleur peut donc consommer plus d'encre que l'ensemble du texte qui figure sur la page. En limitant le











L'ECO-COMMUNICATION (1/3)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Limiter le tirage papier.	X		X	Evaluer, dans votre communication écrite, votre cible (nombre de personnes, zones géographiques de diffusion...) et par conséquent le nombre d'exemplaires de vos documents.	Nombre d'exemplaires distribués.	Fonctionnement général.	
	X		X	Optimiser vos documents envoyés par voie électronique afin de limiter et gérer au mieux leur éventuelle impression (une seule page, peu d'encre, format prédéfini).	Nombre d'exemplaires distribués par mail.		
	X		X	Créer un site Internet dédié pour la gestion de votre événement (invitation, promotion, documents indispensables...).	Nombre de participants informés par le biais du site.		
	X		X	Concevoir vos documents afin de permettre une lisibilité maximale à l'écran.	Nombre de documents conçus en interne.		
Choisir son support d'impression.	X		X	Utiliser le recto-verso et imprimer sur du papier brouillon pour les documents non officiels	Quantité de papier utilisé.	Fonctionnement général.	
	X		X	Adapter votre mise en page et votre charte graphique (pas trop de blanc ni d'aplats de couleur, de surlignages surdimensionnés...).			
	X		X	Adapter le format de vos documents (choix de formats standards pour limiter les pertes lors de la découpe).			
	X		X	Choisir un grammage utile et raisonnable	Quantité de papier recyclé utilisé.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X			Utiliser du papier recyclé.			
	X			Utiliser du papier qui répond aux critères d'un écolabel officiel (l'Ecolabel européen, le Nordic Swan ou l'Ange Bleu) ou certifié PEFC ou FSC.			
X		X	Intégrer une démarche d'éco-conception de l'affiche et des messages de vos affiches.	Quantité d'affiches éco-conçues.	Manifestations ponctuelles.		
Diffuser raisonnablement ses documents.	X		X	Planifier une diffusion raisonnée de vos documents (ex : formation des personnes diffusant des tracts pour éviter une distribution à tout va et privilégier la remise unitaire aux seuls contacts individuels intéressés) ou faire appel à une société de diffusion pour mutualiser la distribution de vos tracts	Quantité de documents diffusés.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	

L'ECO-COMMUNICATION (2/3)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Sensibiliser l'organisation.	X		X	Anticiper les périodes de diffusion de vos documents (non recours à l'envoi de courrier express, mise à jour des bases de données "destinataires" pour éviter les retours de type "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" ...).	Quantité de documents envoyés par courrier.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Avoir recours à une diffusion éco-responsable (comme le géomarketing - diffusion localisée).	Quantité de documents diffusés localement.		
Bénéficier d'une assistance pour concevoir les supports.		X	X	Associer des élèves d'écoles de secrétariat ou de graphisme, de journalisme localement implantées.	Nombre d'élèves et durée du projet.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
Développer une impression responsable.	X		X	Eviter les effets spéciaux (pelliculages, effets métalliques...).	Quantité de toners utilisés.	Fonctionnement général.	
	X		X	Utiliser la fonction d'économie d'encre de l'imprimante.			
	X	X	X	Mutualiser l'utilisation d'une imprimante.			
	X	X	X	S'orienter vers un imprimeur ayant une démarche responsable vis-à-vis de l'environnement (certification ISO 14001, marque Imprim'Vert).	Nombre d'intervention d'un imprimeur éco-responsable.		
	X	X	X	Dans votre communication écrite, faire appel à des structures solidaires pour compléter l'organisation (ex ESAT pour la mise sous pli et l'expédition).	Nombre de structures impliquées.		
	X	X		Utiliser des encres à base végétale ou des encres à l'eau.	Quantité d'encres écologiques utilisées.		

L'ECO-COMMUNICATION (3/3)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Collecter et valoriser vos déchets.	X	X	X	Si à l'issue de votre événement il vous reste des documents, ramener les exemplaires non diffusés dans un point d'apport volontaire.	Quantité de papier/carton triée.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Installer des bacs de collecte spécifique du papier/carton sur le lieu de votre événement.			
	X	X	X	Prévoir le recyclage ou le rechargement de vos cartouches d'imprimante	Quantité de cartouche d'encre réutilisées ou recyclées	Fonctionnement général	
	X	X	X	Prévoir le recyclage des bâches et kakémonos ou leur réutilisation.	Quantité de supports recyclés.		
Favoriser l'usage d'une signalétique ayant un impact réduit sur l'environnement, accessible à tous.	X	X	X	Utiliser, pour la signalétique grand format (bâche, kakémono,...), des supports intemporels (signalétique sans date et pérenne), et stockables.	Quantité de supports éco-conçus.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X		Utiliser, pour la signalétique grand format (bâche, kakémono,...), des supports éco-conçus (choix des matières, de l'encre, du format...).			
	X	X		Utiliser, dans le cas où la PLV (publicité sur le lieu de vente) est indispensable, des supports éco-conçus.			
			X	Penser une signalétique adaptée aux personnes déficientes visuelles.	Quantité de supports conçus pour les personnes déficientes visuelles.		
Choisir ses objets promotionnels.	X			Utiliser des objets promotionnels éco-conçus (production locale, cadeau immatériel).	Quantité d'objets promotionnels éco-conçus.	Manifestations ponctuelles.	
	X		X	Favoriser une diffusion raisonnée de vos objets promotionnels.	Quantité d'objets promotionnels distribués.		

Fiche n°2 – Les Ressources :

Quelques exemples de Partenaires privés :

- **Imprimeries labellisées**
Référéncées à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, <http://www.cma13.fr/espace-developpement-durable-1025.html>.
- **Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT).**
Maisons départementales pour les personnes handicapées des Bouches du Rhône (MDPH13), Conseil Général des Bouches du Rhône.
- **Liste des fournisseurs de papier certifié "écolabel européen"**
Vous trouverez la liste des compagnies ayant obtenu l'Ecolabel européen pour leurs produits et services. <http://www.eco-label.com/french>.
- **AVIE**
L'association propose la revalorisation de voiles de bateaux. <http://www.avie-marseille.net/>
- **Ecolo-Provence Cartouche et Cartridge World**
Entreprises spécialisées dans la recharge de cartouches d'encre, <http://www.ecoloprovence-cartouche.com/?page=0>
<http://www.cartridgeworld.fr/>

Partenaires publics :

- **Conseil Général des Bouches du Rhône,**
Centre Ressources de la démarche 13éco, <http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/13-eco.html>.
- **Services de la mairie ou de l'intercommunalité,**
Responsables de la collecte des déchets papiers/cartons.
- **ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie**
Participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Module d'éco-communication, <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=22284&m=3&catid=22303>.
Guide de l'éco-communication, <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=47215&p1=6178&p2=&ref=17597>.

Fiche n°2 : « Des associations qui s'engagent... »



Surf Rider Foundation, pour une même campagne, est amenée à changer de partenaires d'année en année. Certains les rejoignent, d'autres les quittent, certains encore changent de logos. Afin d'éviter de devoir reproduire chaque année les outils de communication arborant les couleurs de leurs partenaires, comme par exemple les banderoles, Surf Rider Foundation privilégie des solutions amovibles pour les identifier. Sur une banderole en PVC, une zone scratchable est prévue pour l'emplacement des logos des partenaires. Il n'y a donc qu'à remplacer cette zone uniquement, et non toute la banderole !

Cet effort se fait avec leurs partenaires traitant la reprographie, et présente le double avantage de la préservation de l'environnement et de l'économie budgétaire.



Les déplacements, dans le fonctionnement d'une association et/ou dans l'organisation d'un évènement, représentent **l'impact le plus important sur l'environnement**. Aussi, il est impératif de se poser les bonnes questions pour limiter les déplacements des adhérents, des participants, des équipes techniques et du matériel. De même, il convient de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ou accompagnées de poussettes.

Ainsi, lors de la conception d'un événement éco-responsable, il faut :








1. **Se renseigner** sur l'accessibilité en transport en commun, du lieu de l'évènement.
2. **Favoriser** le matériel et les équipes locales, vous réduirez ainsi la partie transport.
3. **Elaborer** une stratégie de communication qui allie la sensibilisation du public ciblé et des incitations à utiliser des transports doux.

Le saviez-vous ?









Le covoiturage permet de diminuer par des facteurs 4 ou 5 les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). En effet, 4 personnes dans une voiture économe, c'est beaucoup mieux que 4 personnes dans 4 voitures fortement émettrices de GES.










LES DEPLACEMENTS (1/4)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Optimiser l'organisation des réunions de travail en proposant systématiquement des solutions de conférence téléphonique ou de visioconférence.	X		X	Disposer d'outils informatiques ou téléphoniques vous permettant de mettre en place des visioconférences (« skype » par exemple ou « easyconf' »).	Nombre de visioconférences ou de conférences téléphoniques menées.	Fonctionnement général.	
Limiter l'impact carbone des déplacements nécessaires à l'organisation	X	X	X	Utilisation de transports doux	Nombre de personnes utilisant un mode de transport doux	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles	
				Utilisation de véhicules hybrides ou électriques	Nombre de personnes utilisant des véhicules hybrides ou électriques		
				Insérer comme critères de sélection la provenance et le mode de déplacement au même titre que le prix et la qualité	Nombre d'artistes « locaux »		
				Choisir des hôtels proches du lieu de l'événement	Taux de réservations dans des hôtels à proximités du lieu de l'événement		
Bien évaluer les besoins en termes de transport.	X	X	X	Prévoir une enquête relative aux transports auprès du public (origine géographique et sociale des visiteurs, moyen de transport utilisé, difficultés de mobilité...).	Recueil d'informations	Manifestations ponctuelles.	
Compenser les déplacements.	X		X	Compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements par le financement ou la mise en place de projets de réduction ou de capture carbone.	Nombre de projets financés ou menés.	Manifestations ponctuelles.	










LES DEPLACEMENTS (2/4)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	difficulté
Favoriser l'utilisation des transports en commun et optimiser la desserte de l'événement.	X	X	X	Communiquer et informer sur l'utilisation des transports en commun pour se rendre sur le site.	Nombre de personnes intéressées par les transports en commun.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	S'informer sur les points de dépose bus et navettes les plus proches.			
	X	X	X	Se renseigner sur la gare la plus proche de l'événement.	Nombre de personnes venues en train.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Se renseigner sur les autres types de transport en commun desservant le site.	Nombre de personnes venues par d'autres types de transport en commun.		
	X	X	X	Mettre en place un partenariat avec les collectivités et/ou structures compétentes en matière de transport.	Nombre de personnes venues par le biais du partenariat « transport ».	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Mettre en place des dispositifs d'incitation à l'utilisation des transports en commun (billetterie combinée Transports / Entrée).	Nombre de personnes venues en transport/entrée		
	X	X	X	Mettre en place des navettes pour se rendre aux différents endroits du site (de la gare et/ou de l'aéroport) et/ou aux transports en commun	Nombre de personnes utilisant les navettes.	Manifestations ponctuelles	
	X	X	X	Mettre en place des navettes pour se rendre aux différents lieux d'hébergement (de la gare et/ou de l'aéroport et du site).		Manifestations ponctuelles	

LES DEPLACEMENTS (3/4)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Optimiser les déplacements à l'intérieur du site et entre les sites.	X			Aménager des circuits cyclables pour se rendre aux différents espaces concernés par la manifestation et/ou le fonctionnement de l'association (pédibus par exemple).	Nombre de personnes utilisant ce circuit.	Fonctionnement général ou manifestations.	
	X			Aménager des circuits cyclables pour se rendre aux différents espaces concernés par la manifestation et/ou le fonctionnement de l'association (vélibus par exemple).			
	X			Utiliser des vélos de service pour se déplacer d'un site à l'autre, pour les organisateurs (équipe technique).	Nombre de vélos à disposition.		
	X			Utiliser des parkings, si possible gardés, pour les vélos.	Nombre de personnes venues en vélo.		
Favoriser le covoiturage.	X	X	X	Informier le public sur la pratique du covoiturage et sur l'existence des systèmes de covoiturage (sites internet et forums).	Nombre de personnes intéressées par le covoiturage.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Mettre en place un dispositif pour l'utilisation du covoiturage par le public (partenariat avec un site internet, forum sur votre site internet, logiciel clé en main...).	Nombre de personnes venues en covoiturage.		
	X	X	X	Réserver un parking très proche du site aux voitures de covoiturage.			

LES DEPLACEMENTS (4/4)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Mettre en place une tarification préférentielle.	X	X	X	Réduire les tarifs d'entrée pour le public utilisant des modes de transport doux ou offrir un avantage ou une valorisation particulière.	Nombre de personnes venues en « transport doux ».	Manifestations ponctuelles	
	X	X	X	Mettre en place une tarification parking en fonction du nombre de passagers par véhicule.	Nombre de personnes venues en covoiturage		
Favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite.		X		S'assurer de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à certains ou tous ces moyens de transports.	Nombre de personnes handicapées présentes.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
		X		Sur place, prévoir un accès facile ou un accompagnateur pour les personnes à mobilité réduite.			
Bien informer et communiquer sur les déplacements.	X			Indiquer les modes de transports possibles.	Quantité d'outils de communication sur les modes de transports possibles.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X			Afficher les horaires et trajets des transports en commun.	Nombre de personnes intéressées par les transports en commun.		
	X	X		Promouvoir la santé par des modes de déplacements doux.			
	X	X		Fournir des plans d'accès aux participants.			
	X	X	X	Informers les participants sur les moyens de transports mis à leur disposition et notamment l'accès aux personnes handicapées.			
	X	X		Désigner une personne-référente « Navettes & Transports Collectifs » pour promouvoir les bons comportements.			Nombre de personnes impliquées.

Fiche n°3 – Les Ressources :

Quelques exemples de Partenaires privés :

- **Skype et EasyConf'**
Logiciels de Vidéoconférences.
- **Site de compensation carbone**
www.actioncarbone.org
www.compensationco2.fr
www.geres.eu
- **Nombreux sites de covoiturage**
<http://www.covoiturage.fr>
<http://www.123envoiture.com>
www.envoituresimone.com/
www.easycovoiturage.com
www.roulezmalin.fr
- **TMS (Transport Mobilité Solidarité)**
Association spécialisée dans les transports par et pour l'insertion sociale et professionnelle
<http://www.tmsmobilite.org/index.html>
- **La Ciotat : transport solidaire : Voiture&co**
http://www.voitureandco.com/UPLOAD/rubrique/pages/122/122_rubrique.php#

Partenaires publics :

- **ADEME et SNCF,**
Calculer le coût environnemental de vos déplacements:
<http://www.ademe.fr/calcullette-ecodéplacements>
<http://ecocomparateur.voyages-sncf.com>
- **Assemblée des départements de France**
<http://www.departement.org>
- **Association des Régions de France (ARF)**
<http://www.arf.asso.fr>
- **Conseil Régional PACA, Conseil Général des Bouches du Rhône, intercommunalités,**
Les autorités organisatrices de transports que sont Région (TER), Département (Cartreize13, RDT 13), réseaux des principales villes du département (RTM, réseaux des intercommunalités).
- **Le Pilote,**
service d'informations sur les déplacements, itinéraires réseaux et lignes de transport en commun de Marseille et des Bouches du Rhône,
<http://www.lepilote.com/>.
- **Site de covoiturage sur Aix en Provence :**
www.covoiturage.autoclubaix.com

Fiche n°3 : « Des associations qui s'engagent... »



Le Club VTT Le Rove mutualise des remorques à vélo et des portes-vélos pour rassembler les cyclistes dans quelques véhicules. Ils servent pour les compétitions et les sorties familiales du club. La résolution du transport des vélos en nombre a favorisé le covoiturage.



L'organisation d'une manifestation et le fonctionnement d'une association ont un impact direct sur les ressources naturelles : consommation et pollution de l'eau, consommation d'électricité et de carburants. Il est nécessaire d'agir pour réduire au maximum cet impact.

En ce qui concerne les énergies, on peut les classer en trois catégories : énergies fossiles, énergie nucléaire et énergies renouvelables.









Les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon) sont fortement exploitées. La forte hausse de leur consommation entraîne un épuisement des réserves et une augmentation de l'effet de serre, ainsi que de leur prix. D'où la prise de conscience actuelle de la nécessité de **réduire la consommation énergétique** (mise en place de dispositifs d'économies d'énergie, adoption de comportements économes) et de développer des **énergies renouvelables**. Celles-ci sont issues de sources énergétiques considérées comme inépuisables à l'échelle de l'Homme : Soleil, vent, eau.

L'eau est aussi une ressource naturelle vitale pour le développement de l'activité humaine. L'état des lieux de la ressource en eau est très préoccupant : plus d'un milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable au travers le monde. Il faut donc préserver cette ressource naturelle en l'économisant et en la préservant des pollutions.











Le saviez-vous ?

- Diminuer le chauffage de 1°C permet de baisser sa consommation de 7%.
- La consommation moyenne d'eau par personne adulte en France est d'environ 150 litres par jour. Une grande partie de cette consommation concerne l'hygiène et le nettoyage. Des économies non négligeables sont possibles avec de faibles investissements.
- Les toilettes chimiques couramment utilisées sur l'événementiel consomment environ 250 litres d'eau par cabine, utilisent des produits polluants à forte concentration bactéricide et nécessitent d'être souvent vidées. Les toilettes sèches représentent une alternative crédible qui permet à la fois de limiter les consommations en eau, l'usage de produits toxiques et la production de déchets d'assainissement.

LA CONSOMMATION DE L'EAU ET DES ENERGIES (1/2)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Bien informer et communiquer sur la maîtrise de l'énergie et la gestion de l'eau.	X		X	Eteindre les lumières et appareils électriques.	Volume d'eau et Kilowatts d'électricité consommés.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X		Utiliser des panneaux d'affichage.			
	X	X	X	Mettre en place des actions de sensibilisation sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie.			
Evaluer les actions mises en place et anticiper vos futures consommations d'eau et d'énergie.	X	X		Réaliser le bilan environnemental de cette thématique.	Volume d'eau et Kilowatts d'électricité consommés équivalent carbone.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Identifier les marges de progrès et d'améliorations pour la prochaine démarche.			
Favoriser les démarches d'éco-conception pour le lieu et son aménagement.	X		X	Disposer de sanitaires munis d'un système économe en eau (double chasse, ...).	Volume d'eau consommé.	Fonctionnement général.	
	X		X	Mettre en place des mesures pour limiter et optimiser le chauffage (thermostat à 19 °C...) et la climatisation.	Kilowatts d'électricité consommés.		
	X	X	X	Former les équipes internes et externes à l'éco-conception de l'événement.	Nombre de personnes intéressées par formation.		

LA CONSOMMATION DE L'EAU ET DES ENERGIES (2/2)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Utiliser des équipements valorisant l'existant et les ressources locales.	X		X	Privilégier la location (ou le prêt) des équipements (éléments de décors, équipements sportifs, etc...).	Quantité d'objets loués ou empruntés.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X		X	Favoriser l'éclairage naturel si possible	Kilowatts d'électricité consommés.		
	X	X	X	Choisir des éclairages basse consommation (fluo, LED...).			
	X		X	Utiliser des matériaux ou objets recyclables, recyclés ou réutilisables.	Quantité d'objets recyclables, recyclés ou réutilisables consommés.		
	X	X	X	Optimiser et mutualiser les livraisons de matériel.	Bilan Carbone.		
	X		X	Si vous êtes propriétaire ou prescripteur, prévoir des aménagements économes en énergie (ex : double vitrage) ou utilisant des ressources renouvelables.			
Sélectionner ou utiliser des sites/ infrastructures minimisant la consommation d'eau.	X		X	Inclure des systèmes de captage des eaux de pluie.	Volume d'eau consommé.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Installer des toilettes sèches ou à faible consommation d'eau.		Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X		X	Utiliser des dispositifs de réduction du débit d'eau courante.		Fonctionnement général.	
Réduire la consommation d'électricité	X	X	X	Utiliser des groupes électrogènes solaires	Volume de kilowatts produit	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	

Fiche n°4 – Les Ressources :

Partenaires publics :

- **Conseil Général des Bouches du Rhône,**
Centre Ressources de la démarche 13éco,
<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/13-eco.html>.
- **ADEME,**
L'ADEME propose des formations sur le thème de l'énergie :
<http://formations.ademe.fr/>
<http://ecocitoyens.ademe.fr/>
- **Coach Carbone,**
Outil gratuit qui permet de réaliser une estimation des émissions de gaz à effet de serre de son foyer sur différents postes (logement, transport, alimentation, équipement) et de construire un plan d'action pour les réduire.
<http://www.coachcarbone.org/>

Quelques exemples de Partenaires privés :

- **Location et vente de toilettes écologiques,**
Sarl Grand Besoin : <http://eco-toilettes.net>
Chlorophylle : www.vente-toilettes-seches.com
- **ECOPOLENERGIE,**
Association spécialisée dans l'éducation à la consommation d'énergie, travaillant sur la notion de précarité énergétique. <http://www.ecopolenergie.com/>

Fiche n°4 : « Des associations qui s'engagent... »



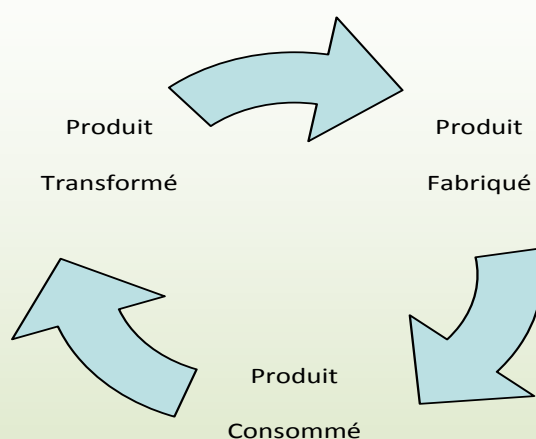
Surfrider Foundation, de manière systématique, charge une personne le soir de faire le tour des locaux afin de vérifier la bonne extinction de tous les appareils électriques, même en veille, pour réduire le gaspillage d'électricité. Cette démarche se fait en concertation avec l'ensemble de leur équipe, et celle des 3 autres structures avec lesquelles ils partagent les locaux. Ceci afin d'éviter d'éteindre des appareils dont la veille est indispensable à leur bonne utilisation par exemple.



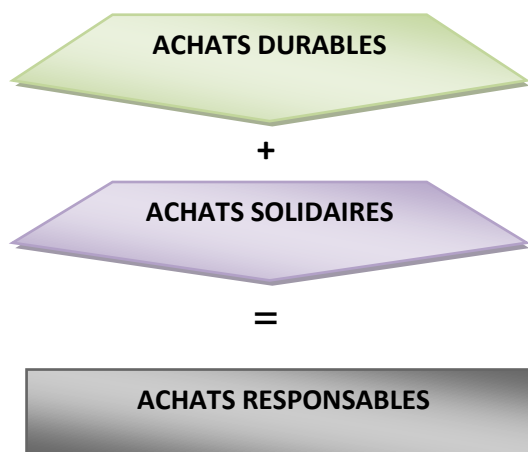
En matière d'achat de fournitures ou d'équipements, l'offre de produits professionnels plus respectueux de l'environnement et plus éthiques se développe sur le territoire. Pour acheter responsable, il est bon de se demander : d'où vient le produit ? Quels sont les impacts de sa fabrication et de son utilisation ? Que faire des déchets en fin de vie ? Il est aussi nécessaire d'assurer une bonne gestion des stocks et des conditionnements. Il s'agit de limiter les conditionnements individuels, et donc de limiter les déchets. Dans un premier temps, l'acheteur a tout intérêt à se renseigner auprès de son fournisseur, pour savoir s'il dispose de produits « responsables ».

Le saviez-vous ?

Cycle de vie : Avant d'acheter un produit, le consommateur responsable doit s'interroger sur chaque étape de son cycle de vie



La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,...), le plus souvent produite à base de plastique, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets produits ou pour les valoriser et ainsi améliorer la propreté du site.



LES ACHATS DURABLES (1/1)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Rechercher des sponsors/ partenaires soucieux du développement durable.	X	X	X	Collaborer pour utiliser et promouvoir les produits/services éco-responsables de vos partenaires.	Nombre de partenaires impliqué.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Introduire vos services éco-responsables chez vos partenaires (responsabilité sociétale d'entreprises).			
Mutualiser l'utilisation de matériels.	X	X	X	Emprunter ou louer aux structures locales voisines du matériel que vous utilisez rarement.		Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Donner, léguer le matériel que vous n'utilisez plus mais encore en état de servir, aux écoles, centres de loisirs et autres structures locales.			
Utiliser une vaisselle durable.	X	X	X	Mettre en place une démarche « gobelet réutilisable » consigné.	Nombre de gobelets consignés distribués.	Manifestations ponctuelles	
	X	X		S'assurer que la structure responsable des déchets (commune, intercommunalité) prévoit le compostage de la vaisselle compostable.	Quantité de vaisselle jetable compostable.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Mettre en place une démarche de point de lavage autonome de la vaisselle réutilisable. Dans ce cas, mettre en place une démarche de limitation de la consommation d'eau et de liquide vaisselle.	Quantité d'eau et liquide vaisselle utilisé.		
	X	X	X	Utiliser de la vaisselle réutilisable éco labellisée par les organisateurs/artistes.	Quantité de vaisselle réutilisable.		
	X	X	X	S'assurer que la vaisselle jetable soit compostable et assurer la totalité de la filière de traitement le cas échéant (traçabilité).	Quantité de vaisselle jetable compostable.		
Promouvoir l'achat de produits éco-conçus.	X	X	X	Mutualiser les achats.	Quantité d'objets éco-conçus utilisée.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Utiliser du matériel recyclable, recyclé ou réutilisable.			

Fiche n°5 – Les Ressources :

Partenaires publics :

- **Conseil Général des Bouches du Rhône,**
Centre Ressources de la démarche 13éco,
<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/13-eco.html>.
- **ADEME,**
Sensibilisation à l'éco-conception,
<http://www.ademe.fr/eco-conception>

Quelques exemples de Partenaires privés :

- **Liste des fournisseurs de produits certifiés "écolabel européen"**
Vous trouverez la liste des compagnies ayant obtenu l'Ecolabel européen pour leurs produits et services sur le site :
<http://www.eco-label.com/french>.
- **Responsabilité Sociétale d'Entreprise et d'association PACA (RSE PACA),**
Le site du développement durable au service des entreprises, des institutions et des associations :
<http://www.rsepaca.com/>
- **Achats éthiques,**
 - La boutique écologique (Scop localisée à Marseille) : <http://www.boutique-ecologique.fr/>
 - Eco-sapiens (Scop localisée à Marseille) : <http://www.eco-sapiens.com/>

Spécialiste de la vaisselle compostable ou réutilisable

Escarboucle : <http://www.escarboucle.com/web>

Spécialistes de l'achat ou la location de gobelets réutilisables en tous genres

Entreprise d'insertion Ecocup : <http://www.ecocup.eu>

Sarl Cup Service-Gobelets&plus : <http://www.gobelets-reutilisables.com>

- **Site d'information sur l'éco-consommation** (article sur la vaisselle réutilisable ou compostable)
Ecoconso : www.ecoconso.be/article398.html

Fiche n°5 : « Des associations qui s'engagent... »



Marseille 5 Basketball achète des gourdes aux jeunes qui participent aux entraînements du club. Ainsi la consommation de bouteilles d'eau en plastique a fortement diminué et l'utilisation de la gourde est appréciée par les jeunes qui ont compris le sens de la démarche autant économique qu'écologique.





L'organisation actuelle de notre système de production alimentaire mondiale est génératrice de nombreux impacts et déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques : émissions de GES, pollution des eaux et des sols par les intrants chimiques, surconsommation énergétique liée à la production hors-sol et hors-saison etc.



Quatre notions permettent de répondre à des objectifs d'alimentation durable et sont à prendre en compte dans l'élaboration de votre événement :

1. **Saison** : produire des tomates au mois de janvier est énergivore ! Privilégier les aliments de saison, c'est éviter de générer des énergies grises liées au chauffage des serres et du transport car la production est délocalisée dans les pays chauds.
2. **Local** : fournissez-vous auprès de producteurs locaux en ce qui concerne l'alimentation au sein de votre événement (viennoiserie, fromage, vins, charcuterie, fruits...). Cela permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre liés au transport, garantit des produits de qualité et intègre les acteurs économiques locaux à votre manifestation.
3. **Bio** : la certification « Agriculture Biologique » garantit la production d'une alimentation respectueuse de son environnement : sans engrais chimique, sans pesticide et sans OGM.
4. **Équitable** : le commerce équitable garantit au producteur un tarif de vente minimal décent. On peut retrouver ce système à différentes échelles : locale, comme il est indiqué ci-dessus, mais aussi nationale et internationale, grâce aux labels ("Max Havelaar" par exemple).

Le saviez-vous ?

LES CIRCUITS COURTS : Les circuits courts de distribution des produits alimentaires se caractérisent par la proximité entre producteurs et consommateurs. Cette relocalisation de l'économie répond à la préoccupation écologique de diminuer les dépenses énergétiques et au souci de maintenir des emplois en milieu rural.

La VIANDE : Notre société surconsomme des protéines animales qui ont plusieurs effets significatifs :

- La chaîne de production de viande est à l'origine d'émissions importantes de gaz à effet de serre : 1 kg de bœuf = 14 kg de gaz à effet de serre.
- Le déséquilibre alimentaire entraîne une crise de surpoids et d'obésité. Les nutritionnistes établissent que pour un homme équilibré, 2 à 3 repas avec viande par semaine suffisent.
- Le déséquilibre international alimentaire tient une de ses causes dans le déséquilibre lié à la production de viande : une protéine animale nécessite 7 protéines végétales !











Réduire la quantité de viande sur votre événement permet de réduire significativement les impacts en amont et contribue au principe d'économie solidaire.






Le GOUT
du
Local



L'ALIMENTATION (1/2)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateur de suivi	Cadre	Difficulté
Limiter le gaspillage.	X	X	X	Evaluer vos besoins afin d'éviter les gaspillages (système d'inscription, etc...).	Quantité de denrées / participants.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Organiser le don des denrées non consommées.	Quantité de denrées donnée.		
	X	X	X	Prévoir que les denrées non périssables non utilisées soient reprises par les fournisseurs.	Quantité reprise par le fournisseur.		
Favoriser une alimentation locale.	X	X	X	Les denrées consommées par l'organisation et/ ou les artistes sont d'origine locale.	Quantité de GES évités par l'achat de produits locaux et de saison.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Promouvoir la santé par une alimentation saine.	Quantité d'informations nutritionnelles liées à la santé transmises aux participants.		
	X	X	X	Avoir une démarche pour réduire au maximum la consommation de viande.	Quantité de viande consommée.		
	X	X	X	Associer la restauration locale et solidaire (restaurant d'insertion, école hôtelière).	Nombre de partenaires.		
Préférer des aliments de saison.	X	X	X	Consommer des fruits et légumes de saison.	Quantité de fruits et légumes de saison consommée.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Se fournir dans une AMAP.	Quantité de fruits et légumes de saison consommée.		
	X			Pour réduire la consommation de produits congelés, privilégier les aliments frais.	Quantité d'aliments frais consommée.		

L'ALIMENTATION (2/2)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateur de suivi	Cadre	Difficulté
Privilégier l'alimentation labellisée : Bio.	X	X		Proposer des fruits et légumes labellisés « Agriculture Biologique ».	Quantité de fruits et légumes Bio consommée	Manifestations ponctuelles.	
	X	X		Donner au public la possibilité de manger un repas bio.	Nombre de personnes ayant consommé un repas bio.		
Privilégier les produits labellisés équitables.	X	X		Pour les produits importés, privilégier des produits labellisés (café, chocolat, thé).	Quantité de produits labellisés consommée.	Manifestations ponctuelles.	
Favoriser un restaurateur engagé dans une démarche éco-responsable	X	X	X	Insérer des critères d'éco-responsabilité dans la sélection des prestataires	Quantité de produits alimentaire de qualité	Manifestations ponctuelles	

Fiche n°6 – Les Ressources :

Quelques exemples de Partenaires privés :

- **Artisans du Monde,**
Réseau de distribution associatif et militant, Artisans du Monde défend une vision engagée du commerce équitable –
<http://www.artisansdumonde.org/commerce-equitable.htm>
- **Max Havelaar,**
L'association Max Havelaar France propose un label international pour repérer les produits qui respectent les critères du commerce équitable –
<http://www.maxhavelaarfrance.org>
- **La Plateforme pour le Commerce Equitable (PFCE)**
Un collectif national de concertation et de représentation d'acteurs du commerce équitable français.
<http://www.commerceequitable.org>
- **Association Mountain Riders.**
Respect de l'environnement en montagne.
http://www.mountain-riders.org/telecharg/Combiendegaz_effetdeserredansnotreassiette.pdf
- **Réseau des AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) dans le 13.**
<http://allianceprovence.org/13-Bouches-du-Rhone-.html>

Partenaires publics :

- **ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie**
www.ademe.fr/
- **Conseil Général des Bouches du Rhône,**
Centre Ressources de la Plateforme13éco,
<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/13-eco.html>.

Fiche n°6 : « Des associations qui s'engagent... »



Le Cyclo Club Rovenain prend en charge le goûter à chaque sortie de l'école VTT. C'est à la fois un moment de convivialité, l'occasion de faire une pause nature ou mécanique et de privilégier des aliments recommandés pour les cyclistes tels que le pain d'épices.

Lors de la randonnée annuelle, le club offre aux participants des crêpes faites maison par les bénévoles, à la brousse du Rove (fromage pur chèvre du troupeau du Rove). Cela permet de valoriser le produit du terroir.



La consommation « durable » se préoccupe de la gestion des déchets engendrés par les biens acquis, et ce tout au long de leur cycle de vie. Selon le Code de l'environnement, article L541-1 : « Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. (...) Suivant les cas, on distingue les déchets en fonction de leur origine : déchets ménagers ou déchets industriels, ou en fonction de leur nature (dangereux, non dangereux, inertes...). »

Aperçu des différents types de déchets :

- Déchets non dangereux des ménages : déchets produits par les ménages, mais aussi par les commerçants, artisans et associations. Les ordures ménagères résiduelles sont celles qui restent à éliminer après tri des déchets recyclables et compostables.

Les déchets recyclables se classent en 4 grandes catégories : le plastique, le verre, le papier et le métal. Il n'existe pas d'homogénéité des consignes de tri sur l'ensemble du territoire national. Aussi, faut-il se rapprocher des communes ou des intercommunalités compétentes en matière de collecte des déchets pour connaître les consignes de tri.»

- Encombrants ménagers : déchets de l'activité domestique occasionnelle des ménages et structures associatives, qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne sont pas pris en compte par la collecte des ordures ménagères. Ils font l'objet de collectes ponctuelles et peuvent être apportés dans les déchetteries.
- Déchets verts : ils résultent de l'entretien et du renouvellement des espaces verts, parcs et jardins, terrains de sport... des collectivités territoriales, des organismes publics ou parapublics, des particuliers, des sociétés privées et associations. La pratique du compost est recommandée pour traiter les déchets verts.
- Déchets dangereux des ménages : ils regroupent les huiles de vidange, solvants, piles... qui, en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou d'autres propriétés, ne peuvent être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères. Ils font l'objet de collectes particulières ou peuvent être déposés en déchetterie.
- Matières de vidange et corps gras : cette catégorie comprend les boues extraites des installations d'assainissement individuelles ou issues du curage d'égouts, les huiles de cuisines et les corps gras divers (résidus de cuisson ou de préparation de repas, d'huiles de friture, restes de repas).













Certains déchets exigeant un traitement spécial sont classés à part : les déchets médicaux (risques infectieux), agricoles, militaires, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) y compris piles et accumulateurs, les huiles (autres que ménagères) et pneus usagés, les véhicules en fin de vie.



Le saviez-vous ?

- Un mégot de cigarette met de un à cinq ans pour se dégrader totalement dans la nature.
- La quantité d'emballages consommée ne cesse d'augmenter. D'une part, nous consommons toujours plus. D'autre part, les évolutions des structures familiales et commerciales ont accru la demande pour des produits plus emballés (unidoses, produits à usage unique). Si les emballages posent des problèmes de déchets, ils consomment également beaucoup de matières premières et participent ainsi à l'épuisement des ressources naturelles.
- Quantité de déchets produits par an : Un Français produit en moyenne 390 kg de déchets par an. La Loi de Grenelle 1 prévoit de réduire la quantité de déchets produite de 7% par habitant pendant les cinq prochaines années.

LES DECHETS (1/1)

Objectifs	Ecologique	Social	Economique	Actions	Indicateurs de suivi	Cadre	Difficulté
Mener une politique de prévention des déchets : Limiter les emballages, les suremballages et le gaspillage.	X		X	Limiter l'utilisation des nappes et des serviettes en papier.	Quantité de nappes et serviettes jetables utilisées.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Favoriser les conditionnements collectifs (vrac).	Quantité d'emballage évitée.		
	X		X	Evaluer les besoins afin d'éviter les gaspillages (système d'inscriptions, etc...).	Quantité de déchets/participant.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X	X	Faire reprendre les denrées non périssables non utilisées par les fournisseurs.	Quantité reprise par le fournisseur	Manifestations ponctuelles.	
Anticiper le tri des déchets.	X	X		Avoir un partenariat avec la ou les structure(s) compétente(s) responsable(s) des déchets (commune, etc...).	Quantité de déchets récupérée par structures compétentes.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X		Désigner une personne responsable du tri.	Nombre de personnes impliquées.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
Assurer le tri et la traçabilité des déchets.	X	X		Mettre en place des points de tri (chariots de collectes sélectives).	Quantité de déchets par points de tri.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	
	X	X		Assurer l'information et la formation sur le tri, des équipes.	Nombre de personnes impliquées, formées.		
	X	X		Prévoir un espace compostage sur le site ou utiliser un centre de compostage à proximité du site.	Quantité de déchets compostée.		
	X	X		S'assurer que l'ensemble des déchets recyclables soit envoyé dans le centre de tri le plus proche.	Quantité de déchets recyclée.		
	X	X		Prévoir un nettoyage collectif du site.	Quantité de déchets abandonnée.	Manifestations ponctuelles.	
	X	X		Faire évaluer par la structure en charge des déchets les quantités de déchets produites et valorisées.	Quantité de déchets produite et valorisée.	Fonctionnement général ou manifestations ponctuelles.	

Fiche n°7 - Les ressources :

Quelques exemples de Partenaires privés :

- **Actu Environnement,**
L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement,
<http://www.actu-environnement.com/ae/news/1875.php4>
- **Ecoconso,**
Du conseil à l'action pour limiter les déchets,
http://www.ecoconso.be/IMG/pdf/brochure_suremballage.pdf
- **Eco-emballages,**
Eco-Emballages est investie depuis 1992 d'une mission d'intérêt général : organiser, superviser et accompagner le tri des emballages ménagers en France. Au cœur du dispositif du tri sélectif et du recyclage, Eco-Emballages met en relation l'ensemble des acteurs : citoyens, entreprises, collectivités locales et associations.
www.ecoemballages.fr/
- **ENVIE,**
Association spécialisée dans le traitement des déchets électroménagers :
<http://www.envie.org/>
- **Récréation – Ecosports,**
Association spécialisée dans la sensibilisation du public au respect de la collecte sélective et du recyclage, par le biais d'activités sportives Urbaines, de Pleine Nature et Eco-sportives.
<http://www.recreation-ecosport.com/>

Partenaires publics :

- **ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie**
http://www.ademe.fr/particuliers/fiches/dechets_des_menages/rub6.htm
- **Conseil Général des Bouches du Rhône,**
Centre Ressources de la Plateforme 13éco,
<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/13-eco.html>.
- **Le Guide régional de la gestion des déchets,**
Le guide de la gestion des déchets en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
www.guide-dechets-paca.com

Fiche n°7 : « Des associations qui s'engagent... »



La fonction de l'association « GREENSTOCKER Ressourcerie » est de collecter des meubles, des objets en tous genres et des encombrants inutilisables, afin de les restaurer, les relooker et bien souvent, les détourner de leur utilité première. Cette association offre ainsi une seconde vie aux produits en fin de vie, et participe activement à la réduction du tonnage des déchets.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

POUR ALLER PLUS LOIN

COMMUNICATION

Sites internet

ECO-Communication : vers une communication plus éco-responsable

ADEME

<http://www.ademe.fr/Entreprises/Management-env/Approche-produit/eco-conception/Modules/eco-com/ecodiffusion.htm>

Documents téléchargeables

- ADEME, **Le guide de l'éco-communication, vers une communication plus Eco-responsable**, document téléchargeable sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr/eco-conception

Ouvrages

- **Communiquer efficacement sur le développement durable: de l'entreprise citoyenne aux collectivités durables...** / COHEN-BACRIE, Bruno. Paris : Demos, 2006. 133 p.
Réf. : 015308 : AREHN-Centre de documentation (Salle de lecture) Cote - 813.30/COH
- **Eco-communication : vers une communication plus éco-responsable... Pistes et outils d'améliorations environnementales pour la conception et la réalisation de publications et de manifestations** / ADEME (Paris). Paris : ADEME, 2005. 43 p.
<http://www.ademe.fr/Entreprises/Management-env/Approche-produit/eco-conception/Modules/eco-com/telechargements/ecocom.pdf>
Réf. : 013120 : AREHN-Centre de documentation (Salle de lecture_Dossier thématique) Cote - 813.30/AGE ; B-813.80
- **Guide de l'éco-communication (le) : pour une communication plus responsable** / ADEME (Paris). Editions d'organisation ; Eyrolles, 2007. 216 p.
http://www.eyrolles.com/Chapitres/9782212539097/TDM_Ademe.pdf (table des matières)
Réf. : 015316 : AREHN-Centre de documentation (Salle de lecture) Cote - 813.05/AGE
- **Le Passeport des écoproduits - édition 2011** / ADEME (Paris).
www.ademe.fr/publications

MANIFESTATIONS

Sites internet

- **Eco-événement Nord-Pas-de-Calais**
<http://eco-evenements-npdc.org/doku.php?id=transports>
- **Organiser un événement façon « éco » : réunions, fêtes familiales, fêtes d'étudiants**
<http://www.mondequibouge.be/index.php/2008/05/organiser-un-evenement-facon-eco/>
- **Plateforme d'accompagnement des festivals éco-responsables " aér " Paca**
<http://www.arcade-paca.com>

Documents téléchargeables

- ADEME, **Notice pour une « éco-manifestation »**, mai 2008, site Internet de l'ADEME
- Eco-Évènement, Site internet de recensement des bonnes pratiques : www.eco-evenement.org
- **Charte des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne** – 2008, 12 p.
http://www.region-bretagne.fr/CRB/Groups/toute_lactualite/papiers_culture/festivals/block_11806208225751/file
- **Guide des éco-manifestations en Poitou-Charentes pour concilier l'organisation d'une manifestation et le respect de l'environnement** / AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE (Poitiers). Poitiers : ADEME, 2007. 36 p.
<http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/exergue/services/aides/doc/eco-manif-guide.pdf>
- **Guide des événements éco-responsables**. Québec : Université du Québec à Chicoutimi, 2008. 68 p.
http://dsf.uqac.ca/eco-conseil/chaire/documents/guide_00.pdf
- **Guide environnemental de l'événement. Mettez du vert dans votre événement** / Geoffroy Rumpler. Lyon : Moutain Riders, 2007. 15 p.
Rapport de stage BTS Tourisme
http://www.arnaudmeunier.com/blog-notes/wp-content/uploads/2008/01/guide_eco_event3.pdf
- **Petit guide pratique de l'éco-manifestation : version de travail**. S. l. : ADEME, 2006. 4 p.
http://www.fetedelanature.com/fichiers/guide_ecomanifestation.pdf
- **Charte des manifestations [sportives] durables et éco-responsables**. Paris : Comité national olympique et sportif français, 2008. 7 p.
http://franceolympique.com/files/File/actions/environnement-devdur/20080704_charte_manifestation.pdf
- **Guide « événements et environnement, les meilleures pratiques environnementales des festivals de musique »**, EneRis, janvier 2011, 61 p.
http://www.eneris.fr/Evenements&Environnement-Meilleures_pratiques_festivals_EneRis.pdf
- **Carnet de route de l'éco-guide. Organisation, conception d'événements et de manifestations** / ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'EVENEMENT (Paris). 2007. 9 fiches téléchargeables
<http://www.eco-evenement.org/fr/carnet.aspx?fid=9&idx=8>
- **Guide méthodologique. Organisation de conférence neutre en carbone** / FRANCE. Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. : , 2007. 40 p.
http://www.effet-de-serre.gouv.fr/images/documents/GUIDE%20M_thodo.pdf
- **Guide des réunions écologiques d'Environnement Canada** / Environnement Canada. Direction des affaires gouvernementales. : Environnement Canada, 2007. 53 p.
http://www.greeninggovernment.gc.ca/F5B1CoBC-741C-4493-B4B7-BoD56BBE6566/Guide_reunions_ecologiques_07.pdf

Ouvrages

- **J'organise une conférence, un colloque, un séminaire... durable**. In Intégrez le développement durable dans votre organisation ! Paris : Association Adéquations, 2007. pp. 6-7
Réf : B-810.11 (Dossier thématique)

- **Projet de synthèse et d'organisation des contributions des Assises Nationales du sport et du développement durable**, Mars 2011 – Ministère des Sports.
http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/projet_de_synthese_a_commenter_et_adhesion.pdf
- **Guide de Durabilité pour le Sport et les Evénements Sportifs (SSET)**, 2010 - Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS)
http://sustainable-sport.org/files/SSET_v1.4%20A4_LowRes_FRANCAIS.pdf
- **Petit manuel du sportif éco-futé**, ADEME 2011.
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=77548&p1=30&ref=12441>
- **Site du ministère des Sports « Stratégie Nationale du Développement Durable et du Sport (SNDDS) »**
<http://www.sports.gouv.fr/index/accueil-844/zoom-sur-858/index/acteurs-du-sport/sport-et-developpement-durable/sport-et-developpement-durable-3024>
- **Agenda 21 du sport français**. Comité national olympique et sportif français.
http://www.franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf
- **Guide « Juniors Actifs pour l'environnement »**. Réseau National des Juniors Associations.
http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/guide_envrnmnt_rnja_vers_def.pdf
- **Association Hand'vironnement... l'avenir de la planète est entre vos mains !**
Spécialisée dans l'éducation au développement durable de l'activité handball par l'activité handball.
<http://www.handvironnement.com/>
- **L'Observatoire du Sport et du Développement Durable (OSDD)**. Nathalie Durand.
<http://www.sport-durable.com/>

DES OUTILS D'AUTO-EVALUATION EN LIGNE

- Tester votre « éco attitude » sur : www.consodurable.fr
- Outil d'évaluation environnementale quantifiée des campagnes média : <http://www.ecopublicite.com/>
- Outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evénements – ADERE.
<http://www.evenementresponsable.fr/>
- **Méthode ASSER - outil stratégique à destination des entreprises privées et publiques, des professionnels de l'évènementiel et des collectivités locales, permettant d'intégrer les critères du développement durable dans tout type de manifestation.**
http://www.atemia.org/Evenements_eco-responsables_%E2%80%93_Methode_ASSER%C2%A9-ctt9.htm
- **COACH CARBONE – Calculer votre bilan carbone**
<http://www.coachcarbone.org/>

COMPENSATION CARBONE

Sites internet

- **Portail Durable, Trouver une solution à la compensation des émissions de gaz à effet de serre sur :**
<http://www.portail-durable.org/?-Compensation-Carbone>

L'ECO-TOURISME

- **Réseau d'échange Tourisme associatif et Développement Durable – UNAT Rhône Alpes**
<http://www.unat-rhonealpes-durable.asso.fr/>

LES SITES INSTITUTIONNELS

- **Site du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement « Administration éco-responsable ».**
<http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/>
- **Préfecture Maritime de Méditerranée**
<http://premar-mediterranee.gouv.fr>
- **Natura 2000 :**
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.html>
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=3DF4225ECFF4DB030AD71754531A8B72.tpdjo15v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006176524&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20120503](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=3DF4225ECFF4DB030AD71754531A8B72.tpdjo15v_3?i dSectionTA=LEGISCTA000006176524&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20120503)
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024476415&dateTexte=&categorieLien=id>

AUTRES

- **Adéquations** – Association dont l'objectif est l'information, la réflexion et l'action autour des thèmes suivants : développement humain durable, solidarité internationale, droits humains, égalité des femmes et des hommes, diversité et création culturelles.
<http://www.adequations.org/>

GLOSSAIRE

Mots	Définitions
AB	Agriculture biologique, elle garantit la production d'une alimentation respectueuse de son environnement : sans engrais chimique, sans pesticide et sans OGM, sans maltraitance des animaux.
Achats Responsables	<p>Sous le terme d'achats responsables, sont englobés les achats éthiques, équitables, verts ou éco responsables.</p> <p>* Les achats verts ou éco responsables sont des achats respectueux de l'environnement. Les achats verts renvoient généralement à des achats de fournitures. Il s'agit pour l'acheteur de veiller à acheter des produits conçus pour engendrer tout au long de leur cycle de vie le moins d'impacts environnementaux négatifs possible.</p> <p>* Les achats éthiques : acheter éthique, c'est acheter des produits ou des services produits dans le respect des droits sociaux fondamentaux définis par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.</p> <p>* Les achats équitables : le commerce équitable s'inscrit dans les relations Nord-Sud. Il vise notamment des produits agro-alimentaires dont les prix sont fortement dépendants des cours mondiaux des matières premières sur lesquels les (petits) producteurs du sud n'ont aucune influence : café, thé, riz, ananas, etc.</p>
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Cet établissement public à caractère industriel et commercial a 4 missions : participer au financement de la recherche et l'innovation, informer et sensibiliser le public à travers des campagnes de communication de grande ampleur, conseiller les acteurs socio-économiques, aider à la concrétisation des projets (soutien financier gradué). Elle intervient dans tous les domaines qui touchent à l'environnement : les changements climatiques, les économies d'énergie, l'air, le management environnemental, les transports...
Agenda 21	L'agenda 21 est un plan d'actions pour le 21ème siècle adopté par 173 pays lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Il fixe les objectifs à poursuivre en matière de développement durable. Ce document se décline à l'échelle territoriale au travers des Agendas 21 locaux.
Bilan carbone ®	Le Bilan carbone est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre. Il permet d'évaluer l'impact des activités humaines (fonctionnement des entreprises, des administrations mais aussi des associations) sur l'environnement. Il s'agit d'un outil développé par l'ADEME.
Biodégradable	Un produit est considéré comme étant biodégradable si, une fois utilisé, il disparaît de façon naturelle par l'action d'organismes biologiques.

Biodiversité	Variété de gènes et d'organismes vivants présents dans une aire géographique délimitée. L'année 2010 a été déclarée « année internationale de la biodiversité ». La conférence de NOGOYA, d'octobre 2010, a abouti à l'adoption d'un nouveau Plan stratégique de dix ans pour sauver la biodiversité menacée des extinctions de masse.
Biomasse	Ensemble des matières vivantes dans un milieu naturel (bois, biogaz, matières végétales...). Ce terme englobe aussi bien les végétaux que les animaux et les déchets organiques qui leurs sont associés.
Biosphère	Système planétaire incluant l'ensemble des organismes vivants et des milieux où ils vivent.
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
Collecte sélective	Opération visant à séparer les déchets en différentes catégories : cartons, verre, métal, papier, plastique.... Cette action facilite l'élimination et la valorisation dans des processus spécifiques à chaque catégorie de déchets. Cette action n'a de réel impact que s'il existe un nombre adéquat d'équipements de collecte sélective et une sensibilisation de la population aux gestes de tri.
Commerce équitable	Mode de relations commerciales qui cherchent une plus grande équité dans les rapports entre les pays du Nord et du Sud, en améliorant les revenus et les conditions de travail des producteurs, et en respectant le milieu naturel des régions de production. Le commerce équitable a pour but de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes et d'installer des relations économiques durables.
Compensation carbone	C'est une démarche qui consiste à mettre en place ou à financer des projets de réduction ou de capture de « carbone ». Ces projets peuvent porter sur l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable ou encore le reboisement. Cette démarche repose sur le fait que l'effet de serre est un phénomène global et qu'une quantité de carbone émise en un lieu peut en quelque sorte être compensée par la réduction ou la séquestration d'une même quantité en un autre lieu. Par exemple, en finançant le reboisement en Amazonie, la croissance des arbres qui piègent du carbone « compense » les émissions de gaz à effet de serre du transport des artistes d'un festival. Cette compensation ne doit intervenir que quand tous les efforts ont été faits pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à la source.
Compostage	Transformation par des micro-organismes des déchets organiques laissés à l'air libre. Cette dégradation accélérée permet d'obtenir du compost qui pourra ensuite être utilisé dans le jardin comme un engrais nourrissant et naturel.
C.O.V	Les Composés Organiques Volatils sont des polluants précurseurs de l'ozone, et certains d'entre eux sont considérés comme cancérigènes pour l'homme (le benzène, l'acétone, le perchloroéthylène...)

Covoiturage	Mode de déplacement où plusieurs personnes utilisent une seule voiture pour faire le même trajet ou presque, ce qui représente plusieurs avantages : partage des frais, réduction de la pollution, création d'un lien social et de solidarité.
Cycle de vie d'un produit	Ensemble des étapes suivies par un produit, depuis l'extraction de matières premières, sa fabrication et son transfert vers les réseaux de distribution jusqu'à son utilisation et son recyclage.
Déchet	Le code de l'environnement définit un déchet comme étant " le résidu d'un processus de production, de transformation, ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon".
Déchets ménagers	Ces déchets proviennent de l'activité quotidienne et domestique d'un foyer. En font parties les ordures ménagères, les encombrants, les déchets dangereux et les déchets provenant du jardin.
Développement durable	Dans sa définition, la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement explique qu'il s'agit « d'un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable est un mode de développement cherchant à concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine à transmettre aux générations futures.
DID	Déchets industriels dangereux
DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
Eco-communication	L'ADEME en donne la définition suivante : éco-communiquer, c'est réduire les impacts sur l'environnement des métiers de la communication (réduire la consommation de ressources naturelles, limiter l'usage de produits dangereux, produire moins de déchets...)
Eco-conception	L'éco-conception est une démarche préventive qui vise à réduire l'impact du produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie (de l'extraction des matières premières pour sa conception à la phase élimination en fin de vie).
Eco-efficacité	Le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) donne la définition suivante : "l'éco-efficacité consiste à offrir des biens et des services compétitifs qui répondent aux besoins des hommes et leur apporte une qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts environnementaux et la quantité des ressources naturelles nécessaires tout au long du cycle de vie des produits pour atteindre finalement un niveau qui soit en harmonie avec ce que peut supporter durablement la planète".

Eco-geste	Un éco-geste est un geste banal de la vie de tous les jours (aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses...) qui va prendre en considération les valeurs du développement durable : la protection de l'environnement, l'équité sociale, la solidarité, le principe de responsabilité et de précaution.
Ecolabels	Système d'homologation destiné à aider les consommateurs à distinguer les produits et les services plus verts et plus favorables à l'environnement. Ces labels garantissent le respect de l'environnement dans la chaîne de production et dans le cycle de vie des produits.
Ecologie/Ecologisme	L'écologie, terme créé en 1865 par le zoologue REITER, étudie les relations entre les êtres vivants et leur environnement. Par analogie, le même mot sert souvent à désigner le courant de pensée aussi appelé "écologisme" pour le distinguer de la science. L'émergence de l'écologisme en tant que mouvement peut être datée des années 1970, époque où se multiplient les associations et les publications, la prise en compte des "considérations écologistes" dans les réglementations.
Ecosystème	Complexe dynamique composé d'un milieu, de plantes, d'animaux, et de microorganismes. Ces éléments développent un système d'interdépendance permettant le maintien et le développement de la vie.
Effet de serre	Phénomène naturel dû à certains gaz qui retiennent la chaleur du soleil rayonné par la surface de la Terre. L'effet de serre assure une température favorable au développement de la vie. Cependant, en s'accroissant sous la pression de l'activité humaine, il peut provoquer des changements climatiques rapides et nuisibles à l'équilibre écologique.
EMAS	Le règlement EMAS (Eco Management and Audit Scheme) est une norme européenne qui a été créée en 1995 par la Commission Européenne. Elle permet, à l'entreprise qui le désire, d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de ses performances environnementales. Elle se distingue de la norme ISO 14001 de part son principe de transparence qui implique la communication des objectifs fixés et des résultats obtenus (ex. réduction de la consommation d'énergie...).
Empreinte écologique	Permet de mesurer la pression exercée par l'homme sur son environnement. L'empreinte écologique est mesurée en surface productive et prend en compte les surfaces terrestres et maritimes nécessaires pour produire des biens de consommation et de l'énergie, pour fournir le terrain nécessaire aux infrastructures et pour absorber les déchets.

Energie grise	<p>L'énergie grise correspond à la somme de toutes les énergies nécessaires à la production, à la fabrication, à l'utilisation et enfin au recyclage des matériaux ou des produits industriels. En théorie, un bilan d'énergie grise additionne l'énergie dépensée lors:</p> <ul style="list-style-type: none"> * de la conception du produit ou du service * de l'extraction et du transport des matières premières * de la transformation des matières premières et de la fabrication du produit ou lors de la préparation du service * de la commercialisation du produit ou du service * de l'usage ou de la mise en œuvre du produit ou lors de la fourniture du service * de l'entretien, des réparations, des démontages du produit dans son cycle de vie * du recyclage du produit
Energies d'origine fossile	Energies provenant d'une ressource naturelle stockée dans le sol, à plus ou moins grande profondeur, et non renouvelable. Toute énergie d'origine fossile, du pétrole à l'uranium en passant par le gaz ou les charbons, est épuisable.
Energies renouvelables	Energies tirées d'une source inépuisable, comme le soleil, le vent, l'eau en mouvement et la biomasse.
Environnement	Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.
ESAT	Etablissement ou service d'aide par le travail : établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes handicapées et visant leur réinsertion sociale ou professionnelle.
Evènement Éco responsable	L'évènement éco responsable est une réunion de personnes planifiée et réalisée selon les principes du développement durable. Dans cette perspective, les organisateurs doivent démontrer de façon quantifiée et vérifiable que des efforts ont été faits pour minimiser dans l'ensemble du cycle de vie les impacts de l'évènement sur l'environnement et sur la société et pour en maximiser les retombées économiques, écologiques et sociales sur le milieu d'accueil. Le promoteur doit comparer ses performances à celles d'un évènement de référence pertinent. Planifier un évènement éco responsable consiste à faire des prédictions pour évaluer les conséquences environnementales de ses activités sur toute la durée de vie de l'évènement. Ce raisonnement permet de se doter d'une grille d'évaluation pour toutes les activités avant, pendant et après l'évènement.
Facteur 4	L'Union Européenne s'est fixée comme objectif le "Facteur 4", c'est-à-dire une division par quatre de ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050, en cohérence avec les recommandations du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC).
Filière d'élimination	Enchaînement des opérations et ensemble d'équipements mis en œuvre pour éliminer des déchets.

Gaz à effet de serre	Présents dans l'atmosphère, ces composés gazeux retiennent la chaleur. Ils sont soit naturels, soit créés par l'activité humaine. Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote ou encore les gaz fluorés.
Gaz Naturel	Gaz combustible riche en méthane provenant des gisements naturels. Il s'agit d'un mélange d'hydrocarbures qui se liquéfient à la pression atmosphérique. Le gaz naturel est utilisé comme énergie domestique ainsi que pour le fonctionnement des installations industrielles et des centrales électriques.
Gestion des déchets	Ensemble des opérations mises en œuvre pour la prévention de la production de déchets, la collecte et pour l'élimination des déchets.
Global Compact	Ensemble de principes universels relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes du travail et à l'environnement lancé en 2000. Les 10 principes du Global Compact représentent l'engagement volontaire des grandes entreprises à contribuer à la promotion et la mise en œuvre d'une politique de développement durable au niveau planétaire.
Grenelle Environnement	Le Grenelle Environnement (souvent appelé Grenelle de l'environnement) est un ensemble de rencontres politique organisées en France en octobre 2007, visant à prendre les décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable. Le terme "Grenelle" renvoie aux accords de Grenelles de mai 68, et désigne par analogie un débat multipartite réunissant des représentants du gouvernement, d'associations professionnelles et d'ONG. Il doit permettre à la France d'adopter un mode de production et de consommation plus respectueux de l'environnement dans les vingt ans à venir. Deux grandes lois sont issues de ces rencontres politiques : la Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement du 3 août 2009 (dite Loi Grenelle 1) et la Loi portant engagement pour le Grenelle de l'Environnement du 12 juillet 2010. Cette Loi correspond à la mise en application d'une partie des engagements du Grenelle de l'Environnement.
Haute Qualité Environnementale	(HQE) La qualité environnementale d'un bâtiment est son aptitude à préserver les ressources naturelles et à satisfaire aux exigences de confort, de santé et de qualité de vie des occupants. Aptitude qu'il acquiert en intégrant la qualité environnementale à chaque étape de son existence : programmation, conception, réalisation, usage... puis éventuellement réhabilitation, rénovation, démolition.
Hydrocarbures	Composés organiques contenant du carbone et de l'hydrogène. Ils sont inflammables et ne se mélangent pas avec l'eau.
IDH	Indice de Développement Humain. L'IDH a pour objectifs de répondre aux insuffisances du Produit Intérieur Brut par habitant comme indicateur du développement d'un pays. Il classe les pays selon leur développement qualitatif et pas uniquement économique en prenant en compte trois types d'indicateurs : l'espérance de vie, l'accès à l'éducation et le PIB par habitant.

Imprim'vert®	La marque Imprim'vert® a été créée en 1998. Son objectif est de réduire les impacts environnementaux liés aux activités d'imprimerie. Cette marque est attribuée à tout producteur d'imprimés qui respecte un cahier des charges précis (élimination correcte des déchets dangereux liés à l'ensemble de la chaîne graphique).
ISO 14001	Norme permettant de constater l'aptitude d'une société ou d'un organisme à maîtriser l'impact de son activité sur l'environnement et le respect réglementaire. Cette norme internationale, rédigée en septembre 1996, repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale.
ISO 9001	Norme internationale qui permet d'établir la capacité d'une société ou d'un organisme à répondre aux exigences de ses clients en matière de qualité d'un produit ou d'un service. Cette norme concerne la conception du produit, la maîtrise de l'outil de production et du procédé de fabrication ainsi que le contrôle qualité du produit final.
ISR	Investissement socialement responsable
KYOTO (Protocole)	Accord intergouvernemental signé en 1997 lors de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre sur le Changement Climatique visant à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Tous les pays membres de la convention climat ont pour objectif de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Ce protocole est entré en vigueur le 16 février 2005.
Matériau écologique	Matériau prélevé sur une ressource renouvelable et n'entraînant pas de pollution lorsqu'il est éliminé. Il peut aussi s'agir d'un matériau dont la fabrication n'entraîne qu'un faible dégagement de gaz à effet de serre.
Natura 2000	La Directive européenne 92/43/CEE sur la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage du 21 mai 1992 a institué le réseau européen Natura 2000. Il s'agit d'un réseau de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore qu'ils contiennent. L'objectif est de maintenir la biodiversité des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.
NRE	Loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques qui rend obligatoire pour les sociétés cotées la présentation, dans leur rapport annuel, d'informations sur les conséquences sociales, territoriales et environnementales de leurs activités (cela concerne environ 700 entreprises cotées en Bourse)
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OHSAS	La spécification OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series) précise les règles pour la gestion de la santé et la sécurité

ORSE	L'ORSE est l'observatoire sur la responsabilité sociale des entreprises
PDE	Les plans de déplacements d'entreprise tentent de mieux organiser l'ensemble des déplacements liés au travail. Ils comprennent l'étude, la mise en œuvre et le suivi, au niveau d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, de mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements
Pédibus	Moyen de transport collectif simple pour se rendre à pied à l'école. Des lignes ou des itinéraires sont programmés (comme pour un bus) et les enfants sont accompagnés par un ou plusieurs adultes. Des pédibus peuvent également être proposés pour tous les types de sorties et notamment lors de manifestations.
PEFC	Pan European Forest Council (label de gestion durable des forêts)
PFC	Les hydrocarbures per fluorés ou perfluorocarbonés (PFC) sont des composés halogénés gazeux de la famille des fluorocarbures (FC). Bien qu'ils ne soient pas dangereux pour la couche d'ozone, les PFC agissent comme gaz à effet de serre
Plan Climat	Un plan climat territorial est une démarche volontaire des collectivités locales qui entreprennent des actions locales ciblées pour réduire leurs émissions à effet de serre (meilleur tri des déchets, transports en commun, économies sur l'éclairage public, énergies renouvelables...).
PNSE	Le Plan national santé environnement vise à répondre aux interrogations des Français sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Pour la première fois dans l'histoire de la santé environnementale en France, l'ensemble de l'expertise publique française dans ce champ a été réuni au sein d'une commission d'orientation pour bâtir un diagnostic de l'état des risques sanitaires liés à l'environnement dans notre pays.
Principe de responsabilité	Un individu, un groupe, une entreprise ou un gouvernement qui provoque un bouleversement environnemental, social ou économique à la suite de ses choix d'activités, doit en assumer les conséquences. Il peut également choisir d'en minimiser les effets. C'est le principe de responsabilité qui se décline parfois comme le principe pollueur-payeur ou utilisateur-payeur.
Principe de subsidiarité	Les actions et les décisions sont prises le plus près possibles de là où les conséquences s'en feront sentir. Dans le cas des changements climatiques, il est impossible de déterminer où se produiront les impacts des émissions. La subsidiarité est le principe qui s'applique donc au choix de la solution la plus appropriée pour la compensation des émissions. Les actions compensatoires devraient, dans la mesure du possible, être explicitement liées à des projets locaux ou régionaux.
Principe de précaution	Il s'agit des éléments de base du développement durable selon lequel en l'absence de certitude, et compte tenu des connaissances scientifiques et techniques actuelles, nous ne devons pas retarder l'adoption de mesures

	possibles pour prévenir un risque de dégradation majeure de l'environnement.
Recyclage	Récupération des matériaux contenus dans les produits de consommation courante et les équipements jetés après usage pour réutiliser dans un nouveau cycle de production. Cette activité permet d'économiser la planète.
RSE	Responsabilité sociétale (sociale + environnementale) des entreprises et associations
SMI	Système de management intégré
SNDD	Stratégie Nationale de développement durable
SNDDS	Stratégie Nationale du développement durable du sport.
Transports doux	Ce mode de déplacement limite les dépenses énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de la marche à pied, du vélo, des transports en commun, du covoiturage...
Valorisation	Réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie.
Variations Climatiques	Modification durable globale du climat de la Terre ou de ses divers climats régionaux.
Vélibus	Moyen de transport collectif simple pour se rendre en vélo à un lieu de rendez-vous donné (écoles, sites de manifestations). Comme pour le pédibus, des lignes et des itinéraires sont programmés.
Visioconférence	Téléconférence permettant, en plus de la transmission de la parole et de documents graphiques, la transmission d'images animées des participants éloignés
WBCSD	World Council Business for Sustainable Development
Wikia Green	Encyclopédie en ligne dédiée à l'écologie. Fonctionnant sur un système wiki, les contenus peuvent donc être librement modifiés par les visiteurs du site.
WWF	Initialement World Wild life Fund (littéralement, Fonds mondial pour la vie sauvage), rebaptisé ensuite World Wilde Fund Nature (littéralement, Fonds mondial pour la nature), puis simplement WWF en 2001. C'est une ONG internationale de protection de la nature et de l'environnement, fortement impliquée dans le Développement Durable.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS DU GUIDE

Nous remercions toutes les associations ayant participé à l'élaboration du guide et qui œuvrent, au quotidien, en faveur du Développement Durable.

	Association	Adresse	Téléphone	Email	Site web
	PROFESSION SPORT 13	15, Place de la Joliette 13002 MARSEILLE	04 13 31 68 39	professionsport13@professionsport13.com	www.professionsport13.com/
	COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 13	15, Place de la Joliette 13002 MARSEILLE	04 13 31 68 50	cdos@13olympique.com	www.13olympique.com/
	SURF RIDER FOUNDATION	Maison de la mer - Plage du Prophète - Corniche JF Kennedy 13007 MARSEILLE	06 81 81 52 96	bvanhoorebeke@surfrider.eu	www.surfrider.eu/
	ECO SPORT ATTITUDE	63 rue abbé de l'épée 13005 MARSEILLE	06 72 14 36 77	ecosportattitude@yahoo.fr	www.ecosportattitude.fr/

	GRIBOUILLE MOI LA TERRE	43 Chemin Masmandon Route d'Eyguière 13200 ARLES	06 22 04 54 96	gribouillemoilaterre@gmail.com	www.gribouillemoilaterre.com/					
	COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME	La Grande Conque 14 rue de la Farandole 13800 ISTRES	04 42 55 31 31	millon.marie@gmail.com	www.cyclotourisme13.fr					
	CULTURE TRI	52 boulevard Camille Pelletan 13500 MARTIGUES	06.63.92.49.63	marion.almon@gmail.com		AVIE	97 Traverse de la Gouffone 13009 MARSEILLE	04 91 41 30 04 / 06 80 34 86 83	azibi.gerard@orange.fr	www.avie-marseille.net/
	GREENSTOCKER	1, rue Gaspard Monge 13200 ARLES	04 90 93 43 85 / 06 34 67 52 33	ressourceriearles@gmail.com	www.pole-ecologique-arles/greenstocker.com					

	ASPTT MARSEILLE	Maison de la Mer Entrée 1 - Port de la Pointe Rouge 13295 MARSEILLE Cedex 08	06 74 91 69 30	robert.marin@sfr.fr	www.asptt.com/club.../asptt-marseille_c116/
	MARSEILLE 5 BASKET BALL	28 rue de Bruys 13005 MARSEILLE	06 81 59 61 11	colette.pin@wanadoo.fr	club.quomodo.com/marseille5bb/
	OCCURRENCES	Maison de la Vie Associative 3 boulevard des Lices 13200 ARLES	06 60 91 22 20	p.lemoine@occurrences.fr	www.occurrences.fr/
	CLUB VTT LE ROZE 13	31 avenue des Bastides 13740 LE ROZE	04.91.46.92.48	vtt.lerove@yahoo.fr	vttlerove.e-monsite.com/
	ASPTT LA CIOTAT	Avenue G. Kennedy Résidence MALTEMPS 13 600 LA CIOTAT	04 42 08 03 72	la-ciotat@asptt.com	www.asptt.com/club-de.../asptt-la-ciotat_c95/

